

TARIFS EXERCICE 2018-2019

CATEGORIE	T1	C1	E1	E2	J1	J2	A1	P1
Part fédérale	32,10	16,10	9,90	4,20	20,80	15,50	22,70	27,70
Assurance resp. civile - défense recours obligatoire	13,30	13,30	13,30	13,30	13,30	13,30	13,30	13,30
Cotisation comité Départ/ Région	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Part club	27,70	13,90	9,40	7,60	16,30	13,00	21,40	22,00
Total hors individuelle accident	75,10	45,30	34,60	27,10	52,40	43,80	59,40	65,00
Assurance de personne et assistance secours (facultative)	21,00	21,00	16,00	16,00	16,00	16,00	21,00	21,00
Total avec assurance de personne et assist. secours	96,10	66,30	50,60	43,10	68,40	59,80	80,40	86,00
Revue « LA MONTAGNE & ALPINISME » (4 n°/ an)	21,00	21,00	21,00	21,00	21,00	21,00	21,00	21,00
Total avec revue LMA	117,10	87,30	71,60	64,10	89,40	80,80	101,40	107,00
Individuelle Accident renforcée	33,00	33,00	33,00	33,00	33,00	33,00	33,00	33,00
Individuelle Accident renforcée pour bénévoles en fonction	19,50	19,50	---	---	---	---	19,50	19,50
Extension "Monde entier"	87,00	87,00	87,00	87,00	87,00	87,00	87,00	87,00
Paiement à adresser à Christine PEDRONO – 21 rue des Noyers 56100 LORIENT – Chèque au nom du CAF Pays de LORIENT								
T1: membre titulaire de plus de 24 ans, né(e) avant le 01/01/1995								
C1: Conjoint de membre titulaire dans le même club								
E1: enfant de membre de 18 à 24 ans dans le même club, né(e) le 01/01/1995 ou après, mais avant le 01/01/2001								
E2: enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club, né(e) le 01/01/2001 ou après								
J1: jeune de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/1994 ou après, mais avant le 01/01/2000								
J2: jeune de moins de 18 ans, né(e) le 01/01/2001 ou après								
A1: membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption, né(e) avant le 01/01/1954 et inscrit au CAF avant le 01/09/2009								
P1: Professionnels de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la FFCAM – Gardiens de refuge en activité								